

de l'imprévoyance et de l'insouciance de l'ancien gouvernement, qui n'avait pas conclu les accords qui nous auraient assurés l'autorisation de dépenser ces fonds, que ce pouvoir est devenu périmé le 31 mars.

L'hon. M. Pickersgill: Si l'honorable député veut discuter ce point, je le ferai volontiers une autre fois,...

Une voix: Maintenant!

L'hon. M. Pickersgill: Mais je tiens à élucider cet autre point qu'on a longuement débattu. L'honorable député a déclaré l'autre soir (pages 4268 et 4269 du hansard du 30 janvier):

J'ai l'impression que le décret du ministre précédent, en date du 12 avril, était en partie fondé sur les prévisions ou peut-être s'inspirait indirectement, mais en grande partie, des prévisions qu'il avait reçues, d'après les opinions des économistes chargés d'informer le gouvernement à propos des mois à venir, et sur l'avis de qui on se fonde pour établir les tendances du marché de la main-d'œuvre, entre autres choses, au cours des prochains mois.

J'ai eu depuis l'occasion de déterminer dans quelle mesure l'opinion exprimée par le ministre est exacte; je voudrais qu'on m'accorde un instant,—après tout, c'est à mon administration du ministère qu'on s'en prend,—pour donner au comité une idée des prévisions que je songeais à soumettre à la Chambre.

Tout d'abord, la plus importante considération pour moi, c'était le volume de l'immigration et ensuite le nombre connu des Canadiens qui viendraient grossir les rangs de nos effectifs de main-d'œuvre. Il fallait aussi tenir compte de l'aptitude du marché du travail à absorber ces gens. Je pouvais compter sur les mêmes conseils que ceux qu'on a fait valoir auprès du ministre des Finances à l'égard de son budget; j'appelle l'attention du comité sur deux courts alinéas de l'exposé budgétaire de M. Harris, page 2310 du hansard du 14 mars 1957. J'appelle en particulier l'attention du ministre sur cette question, car il a formulé, à ce sujet, des propos qui peuvent induire en erreur. M. Harris a dit:

Je passe maintenant aux perspectives économiques pour la prochaine année financière.

C'était le genre de considération dont il nous fallait tenir compte pour déterminer le volume de l'immigration.

Je crois que, d'après les indices actuels, nous pouvons nous attendre au maintien du haut niveau de l'activité économique durant toute l'année prochaine.

Et c'était vrai, naturellement. De fait, le niveau de l'activité économique en 1957 a été, les députés s'en souviennent, plus élevé qu'en 1956.

Il pourrait y avoir, comme toujours, certaines différences de résultats entre telle ou telle industrie, telle ou telle région, mais je compte que,

[L'hon. M. Fulton.]

dans l'ensemble l'élan de l'expansion se maintiendra à un rythme un peu plus modéré, assez fort cependant pour assurer...

J'insiste particulièrement sur ces mots... à un rythme un peu plus modéré, assez fort cependant pour assurer un nouvel accroissement de la production et de l'embauche et un relèvement continu du niveau de l'existence.

Tels étaient les facteurs dont il fallait tenir compte. Puis à la page 2311, on voit que M. Harris a dit encore:

Je ne crois pas que nous puissions compter cette année sur une augmentation de la main-d'œuvre aussi forte que l'an dernier.

Je puis dire que lorsque M. Harris a prononcé ces mots, c'est-à-dire le 14 mars 1957, je partageais son point de vue, mais dans les mois qui se sont écoulés entre cette date et le jour où j'ai donné l'ordre d'arrêt, soit le 12 avril, il était devenu incontestable que le volume de l'immigration serait beaucoup plus important que nous ne l'avions prévu. M. Harris poursuivait ainsi:

Néanmoins, ce secteur augmentera sensiblement à cause de l'accroissement prévu de l'immigration, accroissement qui semble devoir nous fournir une plus forte proportion de travailleurs qu'il n'en fournit d'ordinaire. En outre, bien que la capacité industrielle continue de grandir, certaines industries n'auront peut-être pas besoin d'un renfort de main-d'œuvre.

Or certains députés qui siègent en face ont dit que M. Harris avait brossé un tableau exceptionnellement encourageant des perspectives et je tiens à appeler l'attention du comité sur le tableau très précis et équilibré qu'il a présenté dans l'exposé budgétaire. En fait, les événements qui se sont déroulés depuis ont parfaitement justifié toutes ses paroles. M. Harris avait poursuivi:

Tout compte fait, il se peut que les pressions inflationnistes qui ont joué tout l'an dernier commencent à se modérer au cours de l'année qui vient.

Cette dernière phrase de M. Harris, bien qu'elle ne soit peut-être pas rigoureusement pertinente, mérite d'être signalée et, à mon avis, les mesures prises par M. Harris,—non pas ce qu'a fait le présent ministre des Finances,—ont permis de maîtriser l'inflation que nous avons connue cette année.

Ce n'est pas le seul avis que j'aie eu. J'en ai également reçu un du ministère du Commerce. A la fin de mars, il a parlé du chômage et de l'embauche. J'aimerais me référer à ses observations car elles signalent les événements que nous devons affronter quand évoluait cet état de choses que l'honorable député a dû envisager grâce à l'augmentation de son crédit. On lit dans le rapport du ministère:

Le revenu ouvrier, qui représente les deux tiers du revenu des particuliers et la moitié du produit national brut, augmentera encore en 1957.